



QU'EST-CE QUE LA FÊTE DES VOISINS ?

■ Une journée européenne des voisins

Initiée à Paris en 2000, « La Fête des voisins - Immeubles en fête », a conquis depuis de nombreuses villes européennes et suisses : plus de 10 millions de personnes ont participé à cette manifestation en 2010 dans 32 pays dont 20 font partie de l'Union européenne !

En Suisse, Genève l'organise avec succès depuis 2004. Lausanne et Lugano l'on rejoint en 2005, Zürich, Vevey et Nyon en 2007, Gland, Morges et Yverdon-les-Bains en 2008, Sion et Sierre en 2009, Montreux et notre commune « voisine » Prangins en 2010, c'est au tour de la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et de Chablais-région de se lancer en 2011 dans l'aventure !

■ Un but – Un état d'esprit

Il est aujourd'hui parfois plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin ou à sa voisine.

Face au risque d'isolement, d'indifférence et d'incompréhension qui peut apparaître même dans une ville à taille humaine, la Fête des voisins a pour but de favoriser les contacts, de développer la convivialité, la proximité et la solidarité.

Parce que nos besoins fondamentaux ne sont pas que physiologiques et économiques, la Fête des voisins offre une occasion de dialogue, de rencontre et de découverte avec des personnes qui sont souvent de générations, de cultures et de milieux sociaux différents. Cette fête contribue sans nul doute au bien-être de chacun et, surtout, à la qualité de vie dans les quartiers.

■ Un moyen simple – Une date – Un lieu

Se retrouver autour d'un apéritif et/ou d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution.

Le dernier mardi du mois de mai. Horaire indicatif : 18h00-22h00.

Devant l'immeuble, dans la cour, dans l'allée, dans un local commun, dans un jardin, sur le trottoir ou encore sur un parking...

■ Les acteurs

La Fête des voisins mobilise le potentiel des habitants dont beaucoup ont certainement envie de briser la glace et d'aller à la rencontre de voisins et de voisines qu'ils ne connaissent peut-être que peu ou pas. Les habitants sont donc les organisateurs réels et la fête n'a lieu que si quelqu'un prend l'initiative d'inviter ses voisins. La réussite de cette rencontre sera à la mesure de l'engagement de toutes et de tous !

Le rôle de la Ville de Nyon et de la Commune de Prangins est d'encourager l'organisation de cette fête et d'en faciliter la réalisation concrète. Elles diffusent le message aussi largement que possible - par voie de presse et télévision, par affichage et par la distribution d'un flyer d'information - et fournissent gratuitement le « kit d'organisateur ». Celui-ci est composé de l'affiche annonçant la fête dans l'immeuble, les cartes d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres de ses voisins, mais aussi des T-shirts et des ballons à l'effigie de la Fête des voisins.